

Rapport RSE EcoAct 2014



ecoact

Table des matières

I.	Introduction	3
A-	Edito de la direction.....	3
B-	Carte d'identité d'EcoAct.....	4
C-	Faits marquants de l'année 2013	6
II.	La construction de notre politique RSE.....	7
A-	Méthodologie suivie	7
B-	Reconnaissance de la démarche	8
C-	Adhésion au Global Compact	8
D-	Charte RSE d'EcoAct	8
III.	Notre politique RSE.....	9
A-	Les parties prenantes.....	9
B-	Axes de notre politique RSE.....	10
1.	Axe 1 : Agir conformément à nos valeurs.....	10
2.	Axe 2 : Réduire notre impact environnemental	11
3.	Axe 3 : Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise.....	15
4.	Axe 4 : S'impliquer dans la société civile	18
5.	Axe 5 : Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs.....	19
IV.	Indicateurs	25

I. Introduction

A- Edito de la direction

Par l'essence même de son activité, EcoAct s'est inscrit dès sa création dans une démarche de responsabilité vis-à-vis de ses impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.

En effet, pour EcoAct, l'objectif est d'impliquer tous les acteurs économiques dans les défis environnementaux et en particulier climatiques, et d'intégrer un modèle économique plus respectueux de l'homme et de l'environnement. C'est à ce titre qu'elle s'est fixée comme but de transmettre le relai aux entreprises et collectivités qu'elle accompagne et qui souhaitent, comme elle, s'engager dans cette voie.

D'autre part, les collaborateurs constituent l'actif le plus précieux pour EcoAct : non seulement en tant que société de services dont le capital humain est la principale ressource, mais surtout parce que c'est une notion sur laquelle EcoAct a fondé son origine.

Avec leur savoir-faire et leur niveau élevé de compétence, ils fournissent aux clients des services exemplaires, renforcent l'image d'excellence de la société et contribuent de manière substantielle à sa notoriété, sa compétitivité et sa rentabilité.

Par une implication individuelle et collective quotidienne dans la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise, ils sont ainsi à même de mieux comprendre les problématiques de leurs clients et les conseiller au mieux dans leur approche.

Cette politique RSE se construit année après année et est présentée dans notre rapport annuel.

Bonne lecture,



Thierry Fornas, Président et Gérald Maradan, Directeur général

B- Carte d'identité d'EcoAct

Notre vision

S'adapter aux changements climatiques, aux crises sociales et économiques, demande l'implication urgente de tous les acteurs économiques et passe par un changement profond de modèle économique, plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

Notre raison d'être

Mettre le développement durable au cœur de la stratégie des acteurs économiques, en remettant l'humain et l'environnement au cœur de nos réflexions et actions.

Notre ambition

Etre reconnu comme la société de référence dans l'amélioration de la performance durable des entreprises et des collectivités.

Notre mission

Accompagner dans la durée acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de leur politique développement durable (performance environnementale, politiques énergie-climat, RSE, etc.).

Notre offre de services



Carbone 360°
Management CO₂
Compensation carbone



Affichage Environnemental
Analyse de Cycle de Vie
Eco-conception



RSE 360°
Reporting
Communication

Chiffres clés 2013

- Date de création : 2005
- Effectif : 30 salariés, dont 80% d'ingénieurs
- Implantations :
 - o 3 entités en France :
 - Paris
 - Lyon
 - Toulouse
 - o 2 filiales à l'étranger :
 - Brésil
 - Kenya
- Chiffre d'affaires : 3,2 M€

Nos valeurs

- Responsabilité :
 - o Conscients du rôle que nous avons à jouer en tant qu'entreprise et acteur du développement durable, nous veillons à tous les aspects de notre responsabilité, comme le respect des droits de l'Homme, la lutte contre le harcèlement et les discriminations, l'équilibre vie privée / vie professionnelle, la sécurité,...
- Exigence :
 - o Pour apporter le service le plus satisfaisant à nos clients, nous recherchons et proposons la qualité la plus élevée dans toutes nos prestations, ainsi qu'un niveau de qualification élevé de nos collaborateurs, par leur parcours initial et la formation continue. De plus, forts de notre culture d'ingénierie, nous appliquons une rigueur scientifique et un haut niveau d'exigence à toutes nos démarches.
- Engagement :
 - o Nous croyons en la valeur de nos engagements et nous y tenons. La conviction de l'importance de la mission que nous nous sommes fixée est le moteur de notre démarche et de nos actions. Fidèles au nom de notre entreprise, l'action concrète et de terrain est notre priorité.

Charte d'entreprise

EcoAct s'appuie sur de fortes valeurs d'entreprise, porteuses d'avenir et créatrice de richesse pour ses collaborateurs et ses clients. Ces valeurs fondamentales sont formalisées dans la Charte d'Entreprise afin d'inscrire ses actions dans une démarche de progrès fondée sur des valeurs de responsabilités, d'exigence et d'engagement.

Elle énonce en outre, la mission de l'entreprise pour tous les collaborateurs qui sont appelés à réfléchir et à agir dans leurs activités professionnelles selon ces lignes directrices, à les appliquer chacun dans le fonctionnement de l'entreprise et de définir la ligne de conduite à l'égard de l'organisation interne, des clients, prestataires, fournisseurs et parties prenantes.

Elle permet de garantir la qualité des prestations réalisées, constituant un repère utile pour toutes les parties prenantes. Aussi, dans la continuité de la démarche développement durable qui anime EcoAct, nous tenons à la partager non seulement avec les collaborateurs, clients et fournisseurs mais également avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre vision

S'adapter aux changements climatiques demande l'implication urgente de tous les acteurs économiques et passe par un changement profond de modèle économique, plus respectueux de l'homme et de l'environnement. A ce titre, le carbone n'est pour nous ni une marchandise, ni un instrument financier, mais un indicateur pertinent qui s'intègre dans une démarche de progrès continu.

Notre raison d'être

Donner du sens à la problématique du CO₂ en remettant l'humain et l'environnement au cœur de nos réflexions et actions.

Notre ambition

Devenir la référence incontournable en matière de stratégie carbone.

Notre mission

Accompagner les acteurs économiques dans la mise en œuvre d'une stratégie carbone globale, dont l'humain est l'une des composantes essentielles.

Nos valeurs

Ces valeurs sont des éléments fondateurs aussi bien pour nos actions et comportements externes qu'internes :

- Responsabilité
- Exigence
- Engagement

Figure 1 : Extrait de la charte d'entreprise d'EcoAct

C- Faits marquants de l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par les événements suivants :

- Création du comité RSE
- Ouverture d'une agence à Lyon
- Réorganisation des activités d'EcoAct autour de 3 pôles

II. La construction de notre politique RSE

A- Méthodologie suivie

Dès la création d'EcoAct, une politique RSE a été construite. En 2014, et en cohérence avec la taille de l'entreprise, la structure de gouvernance est composée d'un **Comité de pilotage RSE** qui se réunit tous les 2 à 3 mois.

Il est constitué de :

- Thierry Fornas et/ou Gérald Maradan
- Arnaud Doré
- Benjamin Poirier
- Lucille Motton
- Serge Guedegbe
- Marion Kurdej

Et est piloté par :

- Caroline Louis

Le Comité co-construit et structure la démarche RSE, pour aboutir à un plan d'action opérationnel.

La démarche globale en vigueur actuellement a été adoptée fin 2013, et vous est présentée dans ce rapport.

Les étapes successives ayant permis d'aboutir à celle-ci ont été :

- **Définir le périmètre de l'étude et les caractéristiques du référentiel**

L'objectif affiché est de mettre en œuvre une démarche RSE sur tous les sites d'EcoAct, et d'aller vers le référentiel de la GRI. Pour cette édition, le diagnostic a porté sur notre activité en France et le suivi des indicateurs s'est appuyé sur nos indicateurs existants. A terme, nous avons l'ambition de rejoindre le référentiel de notation de la GRI, et ce, pour tous nos sites.

- **Cartographier les parties prenantes**

Le dialogue avec les parties prenantes est primordial dans l'établissement d'une démarche RSE. Elles ont, dans un premier temps, été identifiées, hiérarchisées selon 3 niveaux : intéressante, importante et vitale. Puis cartographiées dans un second temps. La direction, nos actionnaires, nos salariés, nos clients et nos concurrents ont ainsi été identifiés comme parties prenantes prioritaires.

- **Définir les domaines d'action pertinents**

Notre groupe de travail a confronté les engagements actuels de notre organisation aux questions centrales de l'ISO 26000, afin de bénéficier d'une approche holistique des enjeux RSE. Les domaines d'actions des questions centrales ont tout d'abord été hiérarchisés selon leur niveau de pertinence pour l'entreprise : peu important, important, vital. Puis le niveau de performance de l'entreprise sur chacun des domaines d'action pertinents a été établi selon trois niveaux de performance (aucune action, plusieurs actions non structurées, un plan d'action mis en place).

- **Définir les priorités et objectifs**

Sur la base des diagnostics précédents, le Comité RSE a soumis à la direction l'objectif général suivant : « Faire d'EcoAct une entreprise exemplaire et innovante en termes de RSE ».

Cet objectif général a été décliné selon 5 piliers :

1. Agir conformément à nos valeurs
2. Réduire notre impact environnemental
3. Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise
4. S'impliquer dans la société civile
5. Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs

- **Définir le plan d'action**

Chaque pilier a été traduit par des actions, identifiées au sein des groupes de travail du Comité. 42 actions ont émergé sur ces 5 axes. Sur cette base, 17 actions ont été retenues comme prioritaires, 11 comme secondaires et 14 sont pour le moment en suspens.

- **Mettre en œuvre et suivre le dispositif**

Pour chaque action, des indicateurs de suivi et de performance ont été précisés. Des objectifs annuels et à horizon 2020 ont été définis.

B- Reconnaissance de la démarche

Dans le but d'assurer la transparence et la fiabilité des informations communiquées par EcoAct à ses parties prenantes au travers de ce rapport, EcoAct a participé pour la première fois en 2013 à une évaluation externe de sa performance RSE réalisée par la société EcoVadis (expert reconnu de la notation extra-financière des fournisseurs) sur la base de documents justificatifs.

EcoAct a obtenu la note de 61/100, se classant en catégorie « Confirmé », faisant mieux que la moyenne de ses concurrents, avec des résultats élevés en particulier sur l'environnement.

Les résultats de cette évaluation peuvent être mis à disposition sur demande.



C- Adhésion au Global Compact



Les valeurs de l'entreprise sont aujourd'hui portées par l'adhésion au Pacte Mondial, initiative internationale par laquelle il est demandé aux entreprises de se joindre à la société civile et aux organismes de l'ONU afin de **supporter dix principes dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, des droits du travail et de la lutte contre la corruption.**

Les organismes (entreprises, associations, collectivités locales, etc.) qui adhèrent au Pacte Mondial s'engagent à progresser chaque année dans au moins un de ces 10 principes et à communiquer annuellement sur leurs progrès auprès des Nations Unies.

EcoAct est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis le 24 mars 2010.

D- Charte RSE d'EcoAct

L'engagement RSE d'EcoAct s'est très rapidement matérialisé par une charte RSE. La Charte RSE a été refondue en 2014 en vue de renforcer une sensibilisation quotidienne à la démarche de responsabilité sociétale, en interne, à tous les échelons de l'entreprise. Loin d'être gravée dans le marbre, cette charte se veut vivante et en constante progression. Elle est signée par chaque nouveau collaborateur.

III. Notre politique RSE

A- Les parties prenantes

La réussite d'EcoAct repose sur ses interactions avec ses parties prenantes, non seulement les clients et les fournisseurs, mais aussi les institutions, la société civile et le monde du développement durable.

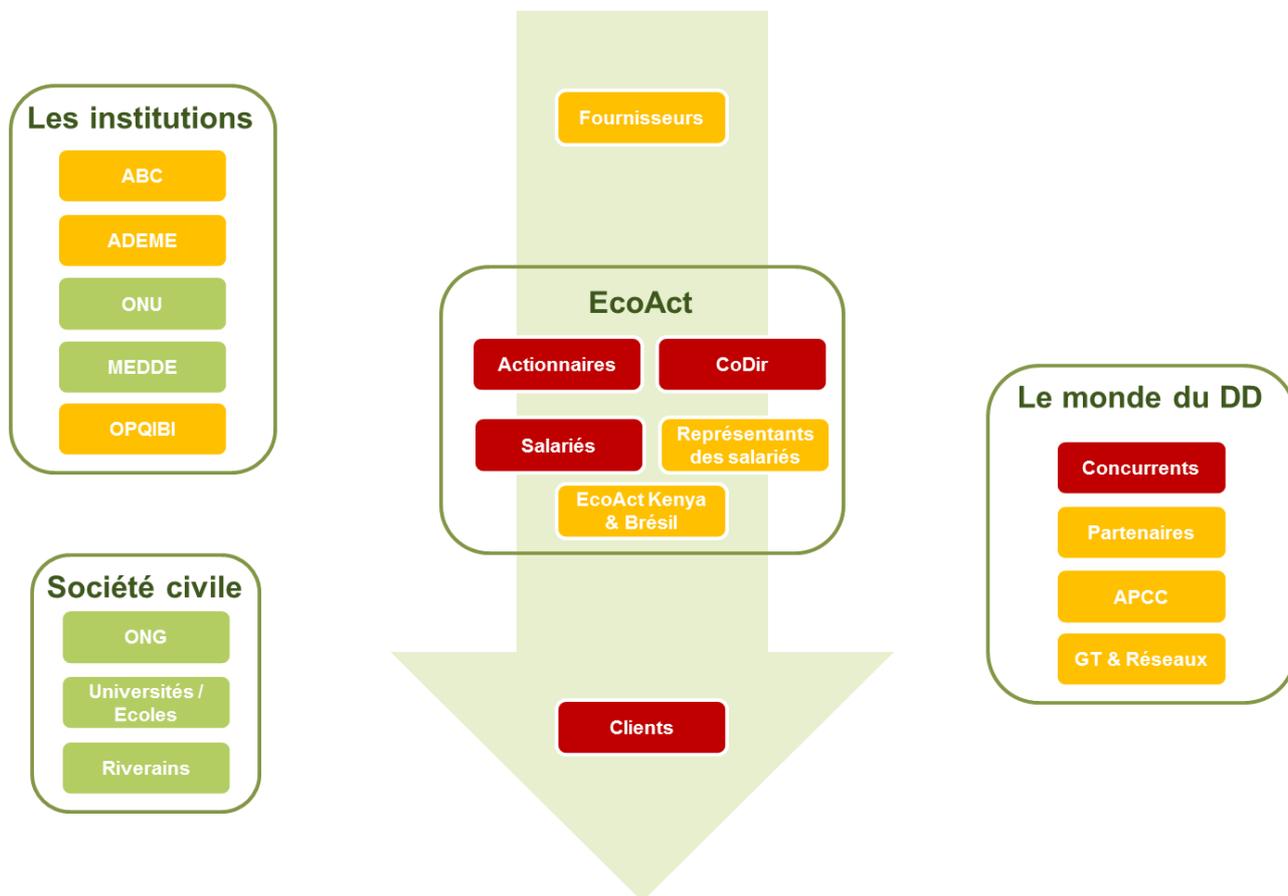


Figure 2 : Cartographie des parties prenantes d'EcoAct

B- Axes de notre politique RSE

1. Axe 1 : Agir conformément à nos valeurs

Les enjeux de l'axe

Son activité étant au cœur du développement durable, EcoAct se doit de décliner les meilleures pratiques dans les domaines éthiques, sociaux et environnementaux, au sein de toute son organisation.

La conviction de l'importance de la mission environnementale et humaine que nous nous sommes fixée est le moteur de notre démarche qui nous a amené à définir des valeurs comme éléments fondateurs aussi bien pour nos actions et comportements externes qu'internes :

- Responsabilité
- Exigence
- Engagement

Au regard de ces enjeux, notre diagnostic RSE a fait émerger le plan d'action suivant :

- Informer au plus tôt sur l'organisation des congés
- Améliorer la communication en interne
- Maintenir le séminaire à un rythme annuel

Ce qui est déjà mis en place en 2014

○ Informer au plus tôt sur l'organisation des congés

Un calendrier d'information de l'organisation des congés a été mis en place afin de tenir les salariés au courant au plus tôt des congés obligatoires.

○ Améliorer la communication en interne

Plusieurs actions ont été réalisées afin d'améliorer la communication interne à EcoAct :

- Un tableau en liège a été mis à disposition des salariés pour faciliter la communication sur des thématiques variées
- Des réunions trimestrielles sont organisées avec l'ensemble des salariés afin de communiquer sur les orientations de l'entreprise, les chiffres, nouveautés et perspectives.

○ Maintenir le séminaire à un rythme annuel

En février 2014 (et suite à ceux organisés en janvier 2013 et 2010), un séminaire a réuni l'ensemble des équipes d'EcoAct France. Il avait pour objectif de travailler sur des sujets stratégiques ciblés, de partager la stratégie générale pour l'année à venir et de renforcer la cohésion de groupe au sein d'EcoAct.

Ces événements ont été une réussite du point de vue aussi bien de la direction que des salariés et sont un vecteur majeur pour l'adhésion des équipes à la politique de l'entreprise.

Ce séminaire sera donc à compter de 2013 un événement annuel, réunissant l'ensemble des équipes France, et mêlant temps de travail et de teambuilding.

2. Axe 2 : Réduire notre impact environnemental

Les enjeux de l'axe

Du fait de ses activités, EcoAct est un acteur majeur de la protection de l'environnement. Conscient de la nécessaire mise en cohérence de ses pratiques avec son cœur de métier, EcoAct a intégré le sujet environnemental à ses activités et processus internes. Trois enjeux forts ont ainsi été formalisés :

- Réduction de notre impact environnemental
- Utilisation durable des ressources
- Atténuation des changements climatiques et adaptation.

Au regard de ces enjeux, notre diagnostic RSE a fait émerger le plan d'action suivant :

- Améliorer le tri sélectif
- Améliorer la gestion énergétique du siège
- Mettre en place les codes personnels pour les imprimantes
- Disposer d'une imprimante énergétiquement plus efficiente.

Ce qui est déjà mis en place en 2014

○ Améliorer le tri sélectif

Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, des poubelles de tri sélectif ont été achetées et mises à disposition des collaborateurs. Les locaux sont déjà équipés de poubelles Recy'go pour le papier. Une signalétique spécifique a été définie pour identifier les déchets à déposer dans les poubelles. Des relances par mail à l'ensemble des collaborateurs sont faites à intervalle régulier pour s'assurer du respect des consignes de tri. Les consignes seront davantage formalisées notamment dans le cadre de la réalisation du livret d'accueil des nouveaux collaborateurs, où elles figureront.

○ Amélioration de la gestion énergétique du siège

La performance énergétique du siège d'EcoAct est largement perfectible : isolation et chauffage en particulier. EcoAct n'étant pas propriétaire du bâtiment abritant ses locaux, la réalisation de l'enjeu échappe à son périmètre de contrôle. Cependant, l'objectif de réaliser l'enjeu reste présent, une réflexion étant en cours pour identifier avec le bailleur, les leviers possibles d'intervention (changements des fenêtres, etc.).

○ Mettre en place les codes personnels pour les impressions

Le processus d'installation des codes personnels sur l'imprimante réseau a été finalisé durant le premier semestre 2014.

A ce jour, tous les collaborateurs disposent d'un code personnel pour les impressions. Cette action permet d'éviter les impressions "inutiles" (malgré tout réutilisées sous la forme de brouillons), en donnant par exemple à l'utilisateur la possibilité d'annuler directement sur le pupitre du copieur, l'impression lancée.

○ Disposer d'une meilleure imprimante (encre à base végétale)

EcoAct dispose d'un copieur multi-fonction unique accessible en réseau à tous nos employés et configuré par défaut en Recto-Verso Noir & Blanc. Ce copieur a été changé en 2013. Cependant, en raison de la nature de l'offre technique existante, il n'a pas été possible de se fournir en matériel acceptant des encres à base végétale. L'objectif du changement d'imprimante est de suivre les consommations énergétiques liées à la nouvelle imprimante afin de pouvoir évaluer les gains énergétique dans le temps.

EcoAct, neutre en carbone

En offrant nos services pour la réalisation d'un Bilan Carbone®, nous avons un devoir d'exemplarité : EcoAct est une société qui est engagée dans une démarche de réduction et neutralise la totalité de ses émissions de GES.

○ L'empreinte carbone

Chaque année, EcoAct réalise son Bilan Carbone®, afin de suivre l'évolution de différents indicateurs de performance spécifiques à notre activité et des émissions qui leurs sont associées.

Suite à la réalisation de notre premier Bilan Carbone® en 2007, nous nous sommes engagés dans une démarche de réduction de nos émissions en mettant en œuvre année après année le plan d'actions résultant de notre Bilan Carbone® (Notre plan d'actions pour 2013 est décrit ci-dessous). La mise à jour, année après année, de notre Bilan Carbone® nous permet ainsi de développer des actions correctives en réponse à l'évolution de nos indicateurs et de nous inscrire ainsi dans une démarche de réduction continue.

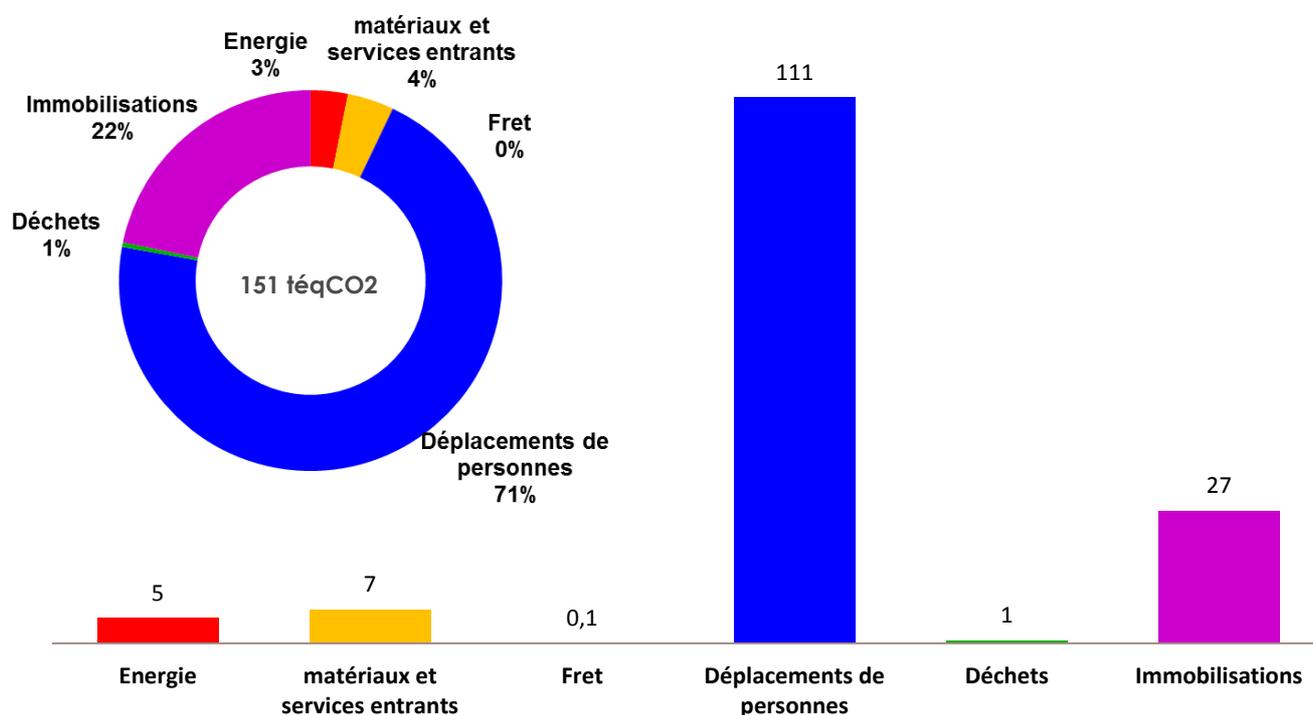


Figure 3 : Bilan Carbone® 2013 d'EcoAct

Le Bilan Carbone® d'EcoAct France pour l'année 2013 a ainsi été estimé à 151 tonnes équivalent CO2 (técqCO2).

Le poste prépondérant est celui des Déplacements de personnes, représentant 71% des émissions totales, suivi par les Immobilisations à hauteur de 22%. Les postes des Intrants et de l'Energie sont moins importants en termes d'émissions de GES, avec respectivement 4% et 3%. Enfin, les émissions relatives aux déchets et au Fret sont négligeables avec moins de 1% des émissions globales

○ Démarche de réduction des émissions de GES

EcoAct a entrepris une démarche globale de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de démontrer son implication dans la lutte contre le changement climatique laquelle est concrétisée par l'obtention du label CARBON PROGRESS®, créé et géré par Bureau Veritas Certification.

L'entreprise se donne ainsi la capacité de faire vérifier, en toute transparence par un tiers indépendant, les efforts réalisés pour réduire son empreinte carbone.

Les actions 2014 :

- Mise en place d'une politique de déplacements éco responsables
- Mise en place d'une politique d'achats éco responsables
- Mise à disposition d'un **guide de sensibilisation aux éco gestes** pour l'ensemble des salariés
- Mise en place du tri sélectif
- Amélioration de la fin de vie du matériel informatique

La société connaissant une très forte croissance de ses effectifs et de son activité, l'objectif fixé est une stabilisation des émissions de GES pour l'année 2014.

○ Compensation carbone

En parallèle à cette démarche de limitation des émissions, EcoAct compense ses émissions incompressibles de GES par l'intermédiaire d'un programme de compensation carbone.

La compensation volontaire des émissions de tonne équivalent CO2 s'opère par le financement de programmes de compensation dans des pays en développement (Amérique Latine, Afrique, Asie) en suivant rigoureusement les principes établis dans la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCCC) et le protocole de Kyoto.

Par exemple, EcoAct finance un projet d'énergie propre développant un système de méthanisation dans une ferme à Sao Paulo au Brésil.

Le programme consiste à capturer les gaz (notamment le méthane) provenant de la fermentation des déchets animaliers stockés dans des biodigesteurs anaérobiques. Ces gaz capturés sont ensuite brûlés pour produire de l'électricité. Le procédé diminue donc la quantité de méthane rejeté dans l'atmosphère, tout en produisant de l'énergie dite « verte ».

EcoAct est convaincu que par cette démarche, elle apporte son soutien au mouvement global de lutte contre le réchauffement climatique, et surtout que les transferts technologiques, et économiques entre pays du Nord et pays du Sud engendrés par ces projets bénéficient positivement au développement économique des populations locales (composantes sociales et environnementales de nos projets).

Autres actions environnementales

EcoAct a développé un certain nombre d'actions destinées à réduire les impacts sociaux et environnementaux de ses activités.

La carte de transports en commun de tous les employés d'EcoAct est prise en charge à 100%. De fait, la quasi-totalité de nos salariés se rendent sur leur lieu de travail en transports en commun.

Lorsqu'il est nécessaire de faire appel à un taxi, nous favorisons les entreprises engagées comme GreenCab (Taxi G7), qui **n'utilise que des véhicules hybrides.**

EcoAct dispose **d'une installation de visioconférence performante** permettant le cas échéant :

- de limiter le nombre de déplacements sur de grandes distances liés à la réalisation de la mission ;
- de renforcer le lien de proximité entre nos clients et nos consultants et d'organiser des réunions de travail plus régulières.

L'ensemble de nos salariés sont sensibilisés dès leur arrivée à la nécessité d'éteindre les lumières ainsi que leurs ordinateurs lors d'absences prolongées (paramétrage de mise en veille par défaut des matériels informatiques).

Des consignes de température optimales ont été fixées dans nos locaux : 19°C en hiver et 26°C en été.

Les ampoules sont remplacées au fur et à mesure par des ampoules basse consommation.

Nous avons mis en place une politique d'achats éco-responsables en nous appuyant sur les labels les plus exigeants du marché : écolabel européen, energy star, ...

Pour éviter l'utilisation de vaisselle jetable, des mugs et des tasses sont mis à disposition des salariés. Par ailleurs, nous n'achetons ni bouteilles, ni bonbonnes d'eau et utilisons l'eau du robinet.

Enfin, EcoAct calcule l'empreinte de chaque mission réalisée. Cette empreinte est ensuite entièrement compensée par la destruction de certificats de compensation sur notre registre de la Caisse des Dépôts.

3. Axe 3 : Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise

Les enjeux de l'axe

« Nous sommes conscients de notre responsabilité en tant que moteur économique et en tant qu'employeur : l'emploi chez EcoAct est directement lié à l'accroissement de l'activité, et en tant que cabinet conseil notre capital premier est l'humain. » Thierry Fornas, Président, et Gérard Maradan, Directeur Général, co-fondateurs d'EcoAct.

Notre diagnostic RSE a fait émerger les enjeux suivants :

- Emploi et relations employeur / employé
- Conditions de travail et protection sociale
- Développement du capital humain

Ce qui est déjà mis en place en 2014

○ Emploi et relations employeur / employé

Depuis 2013, EcoAct a mis en place une direction RH, dans le but de structurer les recrutements et de permettre une gestion responsable de ses ressources humaines.

• Effectifs et diversité

EcoAct est une société internationale qui respecte et valorise la diversité personnelle et culturelle. Elle favorise un environnement de travail qui assure l'égalité d'accès à l'emploi et interdit toute forme de discrimination ou de harcèlement, principes fondamentaux pour la société.

Ainsi, sa croissance est associée à une évolution de la pyramide des âges sur les tranches d'âge plus élevées, un travail sur l'équilibre du ratio homme/femme au sein des collaborateurs et l'accroissement de la diversité culturelle avec des salariés Mexicain, Anglais, Colombien, Italien et Polonais.

• Recrutement

Le recrutement est partie intégrante de la préoccupation d'EcoAct tant en termes de culture que de valeurs communes entre le/la candidat(e) et la société : esprit d'équipe, exigence professionnelle, engagement et convictions sur les questions de développement durable.

Outre la non-discrimination, la politique de recrutement d'EcoAct est fondée sur **trois principes-clés** :

- Recruter dès lors que l'accroissement de l'activité le nécessite et le permet
- Embaucher les salariés en CDI
- S'appuyer sur un recrutement qualitatif des stagiaires en favorisant une approche de pré-embauche.

D'autre part, les process de recrutement sont essentiels : que ce soit pour une embauche ou un stage. Tout acte de candidature fait chez EcoAct est assorti d'une réponse, qu'elle soit positive ou négative. Lors des entretiens, EcoAct fait en sorte que chaque candidat(e) soit reçu(e) par un consultant qui lui explique le fonctionnement interne et le contenu de son poste, évalue ses compétences techniques et répond à ses questions d'ordre opérationnel. Il arrive aussi, qu'EcoAct se fasse assister d'un cabinet spécialisé en recrutement pour les postes au profil très spécialisé.

Le ou la candidat(e) est ensuite reçu(e) par la Direction qui se charge des questions relatives à la gouvernance de l'entreprise, et consulte la personne en charge du premier entretien afin d'arriver à une décision partagée et motivée.

EcoAct veille par ailleurs à ce que le recrutement soit rapide afin de pouvoir donner des réponses individualisées dans les plus brefs délais aux candidats et avec un maximum de transparence.

En cas d'embauche, un consultant sera nommé afin de servir de mentor au nouvel embauché et le former durant la phase d'acquisition de compétences.

Pour pouvoir proposer l'embauche à un maximum de stagiaires et que leur formation leur soit utile, priorité est donnée aux stagiaires en dernière année d'école.

Tous les stages donnent lieu à la signature d'une convention tripartite signée entre l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire. Tous nos stagiaires reçoivent une gratification fonction de leurs compétences et d'un montant au moins égal à 30% du SMIC, sont indemnisés sur l'intégralité des transports mensuels et bénéficient d'une semaine de congés pour 6 mois de stage.

• Sensibilisation, formation et carrière

EcoAct a pour ambition d'être à la pointe des évolutions réglementaires et technologiques, et à ce titre **porte une attention particulière à la formation de ses collaborateurs.**

Un système de **formations internes**, dispensées par les collaborateurs à leurs collègues a également été instauré.

Les possibilités d'évolution de carrière, sujet qui accompagne la structuration de la croissance, sont formalisées lors des entretiens individuels.

Deux entretiens individuels sont programmés chaque année :

- un entretien annuel d'échanges en début d'année : bilan de l'année écoulée, des formations suivies, des principales missions, revue des objectifs, appréciation globale de l'année écoulée et définition des objectifs pour l'année à venir
- un entretien de mi-année : point de mi-parcours avec revue des principales missions effectuées et affinage des objectifs si besoin

• Dialogue social

Les tailles respectives des entités françaises et brésiliennes appellent des canaux d'échanges différents.

Ainsi, pour l'entité France, **la direction présente tous les 2 mois à l'ensemble des effectifs les orientations et chiffres-clés de l'entreprise.** A cette occasion, les salariés émettent questions et recommandations. Le **Comité DD/RSE permet également de diffuser les actions de l'entreprise et faire remonter les remarques et idées des salariés.** Les canaux sont simples : affichage, mailing, réunions d'information.

○ Conditions de travail et protection sociale

• Qualité du lieu de travail

EcoAct Paris est installé dans un open space, spacieux et lumineux permettant une facilité de dialogue interne :

- grandes ouvertures pour un éclairage naturel,
- pas de système de climatisation,
- localisation favorisant l'utilisation des transports en commun pour les collaborateurs mais également pour les partenaires et clients.

Les locaux sont à l'image de l'ambiance chez EcoAct : un grand open space permet la convivialité, facilite le travail en commun et les échanges, des pièces plus petites servent de bureaux privatifs pour conserver la confidentialité des échanges et des salles de réunion permettent de rassembler les collaborateurs.

Une salle café avec mobilier assorti (divan, fauteuil, table basse et tables de bar, avec cuisine en libre accès) sert d'espace de détente, de salle de pause et de repas.

La mise en place de bonnes conditions de travail est une préoccupation de la direction : le mobilier a été choisi de façon à permettre aux collaborateurs de maintenir une position assise dans de très bonnes conditions (sièges ergonomiques, bureaux, écrans de PC, lampes individuelles de bureau, etc.), et des ajustements ont été faits quand nécessaire (repose-pieds, etc.).

Afin de rendre l'espace de travail plus agréable, des plantes et tableaux ont été disposées dans les locaux.

Un repas de fin d'année est organisé à l'attention des collaborateurs et des stagiaires. Par ailleurs, tout événement notable (signature de contrat, arrivée/départ des stagiaires, etc.) fait l'objet d'un apéritif dinatoire.

Enfin, un petit déjeuner est organisé tous les vendredi matin, en binôme afin de favoriser l'échange sur le déroulé de la semaine entre tous.

Avantages sociaux

Les collaborateurs disposent d'une mutuelle aux prestations importantes prise en charge à 50% par EcoAct.

Ils bénéficient également de chèques restaurant mensuels pris en charge à 50% par EcoAct.

Les transports en commun sont pris en charge à 100% pour l'ensemble des collaborateurs (y compris les stagiaires) pour favoriser leur usage.

En 2010, un accord relatif au passage des cadres au forfait jour a été signé : les collaborateurs bénéficient ainsi de 9 à 12 jours de repos supplémentaires par rapport à la réglementation.

4. Axe 4 : S'impliquer dans la société civile

Les enjeux de l'axe :

Par ses activités, EcoAct est en interaction constante avec la société civile. Notre société s'engage à œuvrer pour le bien des populations et l'amélioration de leurs conditions.

Ce qui est déjà mis en place en 2014

○ Les projets de compensation carbone

La compensation volontaire des émissions de tonne équivalent CO2 s'opère par le financement de programmes de compensation dans des pays en développement (Amérique Latine, Afrique, Asie) en suivant rigoureusement les principes établis dans la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCCC) et le protocole de Kyoto. Les projets menés ou suivis par EcoAct sont engagés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes locales, et sont porteurs de valeurs sociales et environnementales.

○ Le soutien au projet « Plant for the Planet »

EcoAct soutient les programmes de reforestation "Plantons pour la Planète, la Campagne pour un milliard d'arbres" (Plant for the planet) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Ce Programme a été lancé durant la Conférence des Etats parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au Kenya.

○ L'aide au développement

L'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) accompagne et soutient le projet de foyers améliorés développé par EcoAct au Niger.

Les missions de l'ONUDI ont pour but de favoriser la réduction de la pauvreté par des activités productives, le renforcement des capacités commerciales, l'accès à l'énergie et l'environnement.

5. Axe 5 : Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs

Les enjeux de l'axe :

Nous croyons dans nos engagements et avons donc pour ambition de respecter les intérêts et besoins de nos parties prenantes avec le maximum de transparence possible. Ainsi, nous estimons que la mécanique dite de "consultation" doit faire partie de l'ADN d'EcoAct.

Notre diagnostic RSE a fait émerger les enjeux suivants :

- SAV, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs
- Protection des données et de la vie privée des consommateurs
- Education et sensibilisation
- Promotion de la RS dans la chaîne de valeur (en particulier fournisseurs)

Au regard de ces enjeux, notre diagnostic RSE a fait émerger le plan d'action suivant :

- Engagement à répondre dans les 48h à un client
- Organiser un rendez-vous avec chaque client qui rencontre un problème dans la prestation
- Faire des bilans de fin de projet dans un objectif d'amélioration continue
- Partager les risques et plan d'action associé tout au long du projet
- Rappeler le périmètre de responsabilité (RACI) dans tous les projets qui démarrent en réunion de lancement
- Avoir une enquête de satisfaction client pour toutes les missions effectuées
- Mettre à jour notre rapport RSE

Ce qui est déjà mis en place en 2014

○ Engagement à répondre dans les 48h à un client

EcoAct s'engage à répondre à ses clients dans les 48h suivant leur sollicitation.

La disponibilité d'un prestataire est en effet un critère important de satisfaction d'une entité. En s'engageant à répondre dans les 48h, EcoAct cherche à répondre aux plus vite aux demandes de ses clients.

Dans le cas d'absence d'un des salariés, son responsable ou un de ses collègues est informé de l'avancement du projet afin de répondre à la demande du client.

Les retours des clients sur cet aspect révèlent une entière satisfaction de leur part sur cet aspect.

○ Organiser un rendez-vous avec chaque client qui rencontre un problème dans la prestation

Afin de connaître un degré de satisfaction maximal par ses clients et de résoudre toute difficulté dans le cadre des prestations, un rendez-vous peut être organisé avec chaque client qui rencontre un problème dans la prestation.

Ce rendez-vous peut être réalisé par le chef de projet seul ou accompagné de son responsable de pôle, en fonction de l'importance de la difficulté rencontrée. Toute difficulté rencontrée doit être remontée le plus tôt possible auprès du responsable de pôle afin d'éviter tout risque de dérive et de fournir une solution rapide et adaptée au client.

○ **Faire des bilans de fin de projet dans un objectif d'amélioration continue**

La réalisation de bilans de fin de projet a plusieurs avantages :

- Identification des points forts et des points faibles de la mission
- Identification des difficultés rencontrées et de la façon dont elles ont été remontées, en vue d'amélioration
- Identification des possibilités de récurrence avec le client
- Identification des éléments innovants pouvant être réalisés dans le cadre d'autres prestations et pouvant faire l'objet d'une présentation à l'ensemble de l'équipe ou du pôle.

L'objectif de ces bilans est d'assurer une amélioration continue des services et prestations réalisés auprès des clients d'EcoAct.

○ **Partager les risques et plan d'action associé tout au long du projet**

Les objectifs de cette action sont :

- Montrer au client que le projet est bien piloté, ce qui aura pour conséquence de le rassurer
- Améliorer le suivi et anticiper les décalages de plannings.

Le partage des risques doit être construit en pré-cadrage et cadrage.

Il fait l'objet d'un suivi tout au long du projet.

○ **Rappeler le périmètre de responsabilité dans tous les projets qui démarrent en réunion de lancement**

Les objectifs de cette action sont :

- Responsabiliser le client/fournisseur sur les tâches qu'il aura à faire
- Clarifier les responsabilités entre client et fournisseur et ainsi lever des incompréhensions au plus tôt dans le projet

Cette répartition des tâches doit être partagée en réunion de pré-cadrage et de cadrage et fera foi tout le long du projet.

○ **Avoir une enquête de satisfaction client pour toutes les missions effectuées**

La satisfaction client est l'une des clés de la réussite passée et future d'EcoAct et constitue donc un sujet essentiel à traiter. Les enquêtes satisfaction sont un moyen (parmi d'autres comme le bilan de fin de projet) permettant la remontée d'informations à l'issue d'une mission. Elle permet soit de valider qu'EcoAct a répondu en tous points aux attentes, soit de cibler les points d'amélioration futurs.

Il est donc primordial que l'enquête satisfaction soit envoyée et récupérée à l'issue de chaque projet.

○ **Assurer le suivi du plan d'action en formalisant le rapport RSE**

Sur la base des comités RSE, EcoAct rédige chaque année son rapport RSE dans lequel figurent les indicateurs de suivi. Le rapport est ensuite mis à disposition des parties prenantes de la société.

Autres actions de loyauté et de relation durable avec nos clients et fournisseurs

EcoAct s'efforce de mener ses affaires en toute loyauté envers ses concurrents. Dans cette logique, la société n'a eu depuis sa création à faire face à aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques. EcoAct lutte activement contre la corruption en s'interdisant toutes actions la plaçant en situation de corrupteur ou de corrompu. Sur ce plan, une attention toute particulière est apportée au volet compensation carbone de son activité.

Sur le volet de la compensation carbone, **de nombreuses garanties ont été mises en œuvre** depuis 2008 pour en assurer la traçabilité :

- la tenue et l'audit annuel d'un registre interne de suivi de l'ensemble des transactions de crédits carbone réalisées, certifié annuellement par Bureau Veritas Certification (N° 1896380);
- l'ensemble de nos crédits labellisés VCS sont inscrits sur les registres externes de la Caisse des Dépôts et Consignations registre de la CDC ;
- la détention de registres internationaux de crédits carbone MDP, VCS, REDD+, Gold Standard et VER+.

Les projets sont audités par un auditeur indépendant, accrédité par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Pour apporter le service le plus satisfaisant à nos clients, nous recherchons et proposons la qualité la plus élevée dans toutes nos prestations, ainsi qu'un niveau de qualification de nos collaborateurs.

Nous attachons de l'importance à la qualité de service et sommes à l'écoute de nos clients et des particularités de leur activité, pour nous adapter le mieux possible à leurs besoins, les anticiper et construire avec eux une démarche d'amélioration continue durable et basée sur la confiance.

○ Notre démarche qualité

Notre expérience dans la réalisation de Bilan Carbone® nous a permis de développer des procédures précises et efficaces pour toutes les étapes de la mission, permettant d'en optimiser la durée d'exécution :

- **La macro-procédure qualité** : procédure détaillant les rôles de chacun des membres de l'équipe EcoAct détachée sur le projet, ainsi que les modalités de réalisation de chacune des étapes de la mission Bilan Carbone® (tâche, descriptif, responsable, destinataire, livrable, validation, etc...)
- **La micro-procédure EcoAct** : procédure de partage des connaissances relatives à la méthodologie Bilan Carbone® : développement de nouveaux facteurs d'émissions, inventaires des méthodologies de calcul existantes, méthodes de calcul alternatives

Ces procédures éprouvées, et continuellement implémentées au fil de nos missions nous permettent ainsi de garantir la qualité de nos prestations.

Dans ce cadre, EcoAct s'est engagé depuis 2010 à respecter le **code des meilleures pratiques de management carbone** publié par ICROA¹. Chaque année, **nos activités de conseil en réduction des émissions de GES sont auditées par un tiers indépendant** afin de garantir la qualité des services que nous délivrons. Cet audit fait l'objet d'un rapport d'activités transmis à ICROA.



EcoAct est le premier cabinet de conseil carbone français à être devenu membre d'ICROA.

¹ ICROA est une alliance internationale à but non lucratif dont le but premier est de promouvoir les meilleures pratiques existantes sur le marché du carbone. ICROA est une garantie pour le client souhaitant s'engager dans une démarche de réduction volontaire de ses émissions de GES

En parallèle, EcoAct a obtenu les **qualifications OPQIBI** suivantes :



- « **0605 – Bilan et établissement d'un plan de préconisations de réduction des émissions de GES** »

- « **0606 – Assistance à la conduite et au suivi d'un plan d'actions de réduction des émissions de GES** ».

Les qualifications OPQIBI informent qu'un prestataire possède les capacités de réaliser et a déjà réalisé, à la satisfaction de clients, les prestations dans les domaines de l'ingénierie où il est qualifié.

Une qualification OPQIBI est attribuée à un prestataire d'ingénierie :

- à l'issue d'une démarche volontaire,
- par un organisme indépendant, à but non lucratif et accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation),
- selon un processus rigoureux, tierce partie, c'est-à-dire avec le concours de représentants de l'ingénierie, de donneurs d'ordre ou maîtres d'ouvrage, d'institutionnels et d'intérêts généraux sous le contrôle des pouvoirs publics (protocoles avec les Ministères de l'Équipement, de l'Industrie et de l'Environnement).

○ **Satisfaction client**

Un savoir-faire, un niveau élevé de compétence, une implication individuelle et collective quotidienne dans la démarche de responsabilité sociétale permettent de mieux comprendre les problématiques des clients et de les conseiller au mieux dans leur approche.

EcoAct a pour objectif de fournir des services exemplaires à ses clients et s'inscrit pour cela dans une politique d'amélioration continue de ses prestations. Une procédure systématique d'enquête de satisfaction à l'issue de chaque mission, a été mise en place dès 2008.

Les résultats de ces enquêtes sont analysés trimestriellement par l'ensemble des équipes de l'entreprise et des actions d'amélioration sont définies et intégrées aux process.

La satisfaction de nos clients constitue un critère à part entière de la rémunération variable des consultants depuis 2009. Les équipes sont ainsi motivées financièrement aux livraisons de diagnostics et de conseils répondant au mieux aux attentes des clients.

La qualité de nos prestations a été récompensée par l'obtention du « Label fournisseur » d'AREVA.

○ **Sécurité des informations**

EcoAct s'engage à maintenir strictement confidentielles toutes les informations, instructions, documents et résultats produits en exécution de la prestation ainsi que toutes les données et informations qui lui auront été communiquées par l'entreprise ainsi que toutes les informations dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de l'exécution de sa mission et à ne les divulguer à quiconque ni lors de l'exécution de la prestation ni après son expiration.

Par ailleurs EcoDev, plateforme collaborative qui permet de faciliter la collecte de données pour la réalisation de différentes études : Bilan Carbone, ACV,... bénéficie d'un accès sécurisé personnel à chaque collaborateur garantissant ainsi la protection des données qui sont renseignées.

En ce qui concerne les enquêtes qui peuvent être réalisées auprès des salariés de nos clients dans le cadre des diagnostics carbone pour évaluer les émissions liées à leur déplacement domicile – lieu de travail, des décharges sont déposées à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

○ **Education, sensibilisation et transfert de compétence**

EcoAct a pour préoccupation constante de promouvoir les actions environnementales et sociales et pour objectif d'aider les clients qui le souhaitent à s'engager dans cette voie.

Chaque mission s'ouvre par **une phase de sensibilisation qui aborde la problématique du changement climatique et la méthode Bilan Carbone®** telle que conçue par l'Ademe. Un langage accessible à tous et une approche simplifiée de ce qui est complexe sont employés à dessein.

Au moment de la clôture de la mission **un accompagnement** est proposé **pour la mise en œuvre des actions de réduction préconisées.**

○ Innovation

Grâce à une forte capacité de R&D, EcoAct est en mesure de proposer à ses clients des solutions leur permettant de travailler plus efficacement, en consommant moins d'énergie.

L'entreprise, dans le cadre de ses responsabilités au sein de l'APCC (Association des Professionnels en Conseil Carbone) participe aux travaux menés avec l'ADEME IDF pour le déploiement de la profession des acteurs du domaine du carbone et des méthodologies de comptabilisation des gaz à effet de serre.

Elle mène également des études avec les experts du Pôle Management Environnemental de la délégation régionale IDF pour optimiser la qualité des études de diagnostic carbone réalisées pour les entreprises et les collectivités de la région.

○ Notre contribution au développement de l'expertise Energie/Climat



EcoAct est répertoriée par l'Association Bilan Carbone comme étant la société ayant réalisé à ce jour **le plus grand nombre de missions de conseil** sur la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que des **guides sectoriels bilan GES** (voir http://www.associationbilancarbone.fr/sites/default/files/licencies_prestataires_bilan_carbone_a_jour.pdf).

EcoAct participe par ailleurs aux **groupes de travail (GT) de l'ABC**, qui visent à accompagner l'évolution de la méthodologie Bilan Carbone® ainsi que la définition d'un système de management des émissions de GES (SM GES).

Enfin, notre entreprise dispose chaque année de la licence d'exploitation du Bilan Carbone® ce qui nous permet d'accéder aux dernières mises à jour des facteurs d'émissions et ce qui nous permettra d'utiliser la toute **dernière version 7.2 du Bilan Carbone®** pour réaliser cette mission



EcoAct est organisme de formation, et fait partie du pool de formateurs à la méthodologie Bilan Carbone® de l'ABC (Association Bilan Carbone). Nos formations portent notamment sur l'acquisition des bases de la méthode Bilan Carbone®, la maîtrise de la méthode Bilan Carbone®, l'affichage environnemental et l'empreinte eau. Nous avons dispensé de nombreuses formations dans ce cadre, à destination de publics divers.

EcoAct a adhéré au **réseau ETD**, ce qui lui permet d'avoir une meilleure connaissance des spécificités et des demandes des collectivités territoriales et donc de répondre plus facilement à leurs besoins réels. L'Etd, le **centre de ressources du développement territorial**, assure une mission d'intérêt général au service des collectivités et de leurs groupements. Ses services fondés sur des études et des productions méthodologiques visent à qualifier et professionnaliser les élus, techniciens et partenaires engagés dans l'élaboration d'un projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles.



EcoAct est également **membre du Club ADEME International** avec pour objectif de développer l'utilisation de la méthodologie Bilan Carbone® à l'international notamment au travers de son bureau brésilien dont le Directeur Eduardo Freitas est habilité par l'ADEME.

Par ailleurs, EcoAct a récemment **rejoint l'initiative VIVAPOLIS en qualité d'adhérent**. VIVAPOLIS est la **marque ombrelle visant à fédérer les acteurs français – publics et privés – qui veulent promouvoir, à l'international, une ambition partagée d'un développement urbain durable**. Cette démarche est collectivement développée et soutenue par les pouvoirs publics français et par des fédérations professionnelles du secteur privé (notamment l'ADEME, l'ADETEF, ADVANCITY, l'AFD et l'AFEP).



Enfin, EcoAct a obtenu le statut de **Jeune Entreprise Innovante (JEI)** et met l'accent sur la Recherche & Développement au travers ses programmes de **Crédit Impôt Recherche (CIR)**. Une de nos priorités est le développement d'outils collaboratifs permettant de piloter et d'optimiser la démarche de réduction des émissions de GES de nos clients. Fruit de trois années de recherche et développement, **EcoAct a développé la**

plateforme innovante EcoCollectivités pour faciliter le management des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'échelle d'une collectivité et d'un territoire.

IV. Indicateurs

Les indicateurs RSE suivis par EcoAct sont les suivants.

Indicateurs	Unité	Valeur 2012	Valeur 2013	Objectifs		Compatibilité GRI	Compatibilité Art 225
				2014	2020		
Consommation d'énergie	kWhEP/m².an	200	365	-5%	-20%	EN3&4	X
Emissions de GES	téqCO2/salarié.an	3 (5% liés aux scopes 1&2)	3,8 (2% liés aux scopes 1&2)	-5%	4	EN16&17	X
Déplacements professionnels	km/salarié.an	9 500 (dont 54% en train et 43% en avion)	20 000		Nombre trajet : Ratio 60% train et 40% en avion	EN29	
Papier	kg/salarié.an	0,3 (100% recyclé)	0,6 (100% recyclé)	Maintien	-20%	EN1&2	X
Eau	m3/an	210 (estimation)	108 (estimation du propriétaire)	Avoir une valeur réelle	10% de la valeur 2014 / salarié	EN8	X
Employés	salariés	22 (dont 50% de femmes, 95% de CDI, 95% de cadres) 13% de femmes managers	27 (dont 50% de femmes, 91% de CDI, 100% de cadres) 14% de femmes managers	25 % de femmes managers	50%	LA1	X
Ancienneté	années	2	2	3	5		
Turnover	%	10% (dont 14 arrivées et 2 départs)	35% (dont 11 arrivées et 6 départs)	10%	8%	LA2	X
Recrutement stagiaire (% des embauches de jeunes diplômés)	%	??	9%	80%	80%		
Augmentation (part de l'augmentation dans la variation de la masse salariale)	%	??	4,03%	à définir par TF/GM (min=inflation)	à définir par TF/GM		
Formation	heures/salarié.an	4 (8 sur ceux qui ont suivi une formation)	9 (9,7 sur ceux qui ont suivi une formation)	8	16	LA10	X
Absentéisme	%	0,50%	0,77%	0,50%	0,50%	LA7	X
Handicap	% de salariés	0%	0%	6% (1,5 personnes)	6%		X
Télétravail	% de salariés concernés (ou % de jours travaillés en télétravail)	3% 0,7%	NC	10% 3%	attendre le retour TF/GM		
Chiffre d'affaires	k€/an	2 600	3 300	NC	NC		
Satisfaction clients	%	X	X	100%	100%	PR5	
Transfert de compétences	Interventions en école / fac	4	2	+1/an	+1/an		
COPIL RSE	réunions	0	3 (7 personnes au COPIL)	4 (4 personnes au COPIL)	4 (4 personnes au COPIL)		
Réunion EcoAct	réunions	4	4	4	6		
Entretien annuel	% de salariés concernés	100%	100%	100%	100%	LA12	

62 bis rue des Peupliers
92100 Boulogne-Billancourt
+ 33 (0) 83 64 08 70

